



Véhicule acheté carte grise barrée perdu

Par **véronique tanneau**, le **09/11/2011** à **16:43**

Bonjour, j'ai acheté un véhicule d'occasion en septembre mais j'ai perdu la carte grise barrée et je ne peux la faire à mon nom. j'ai contacté l'ancien propriétaire pour qu'il demande un duplicata mais je ne reçois rien, est-il possible de faire les choses moi-même, on m'a dit que je pouvais faire une déclaration de perte à la gendarmerie avec le certificat de vente. Merci de vos réponses. verotanne